

# Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Poitiers (Site d'Angoulême) - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours STAPS

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

**Université de Poitiers (Site d'Angoulême) - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours STAPS (20503)**

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 11%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Poitiers (Site d'Angoulême) - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours STAPS (20503)	Jury par défaut	Tous les candidats	190	1434	1432	416	216

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Poitiers (Site d'Angoulême) - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours STAPS (20503)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	377	375	127	60	27,8 %
			Masculin	1057	1057	289	156	72,2 %
			<b>Total</b>	<b>1434</b>	<b>1432</b>	<b>416</b>	<b>216</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Poitiers (Site d'Angoulême) - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours STAPS (20503)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	19	19	1	0	0 %
				Sans mention	533	533	106	75	37,3 %
				AB	454	454	147	84	41,8 %
				B	186	186	104	38	18,9 %
				TB	32	32	27	3	1,5 %
				TBF	1	1	1	1	0,5 %
				<b>Total</b>	<b>1225</b>	<b>1225</b>	<b>386</b>	<b>201</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	7	7	0	0	0 %
				Sans mention	82	82	10	8	57,1 %
				AB	58	58	9	3	21,4 %
				B	17	17	6	3	21,4 %
				TB	1	1	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				<b>Total</b>	<b>165</b>	<b>165</b>	<b>25</b>	<b>14</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	4	4	0	0	0 %
				Sans mention	9	9	0	0	0 %
				AB	16	16	2	0	0 %
				B	7	7	2	1	100 %
				TB	2	2	1	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>38</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>100 %</b>
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	4	2	0	0
			B		1	1	0	0	
			<b>Total</b>		<b>5</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	1	0	0	
				<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Poitiers (Site d'Angoulême) - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours STAPS (20503)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	1196	1196	376	192	88,9 %
			En réorientation	148	148	31	16	7,4 %
			Non scolarisés	77	76	8	7	3,2 %
			Scolarité étrangère	4	3	0	0	0 %
			Autres	9	9	1	1	0,5 %
			<b>Total</b>	<b>1434</b>	<b>1432</b>	<b>416</b>	<b>216</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Poitiers (Site d'Angoulême) - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours STAPS (20503)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	195	195	60	37
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	152	152	53	26
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	148	148	75	25
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	142	142	33	22

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	85	85	22	13
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	80	80	23	11
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	63	63	19	13
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	48	48	18	10
			Autres doublettes	271	271	79	41



Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	46	46	5	3
			Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	44	44	6	4
			Autres doublettes	65	65	14	7
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

<b>Formation d'affectation</b>	<b>Jury</b>	<b>Doublette EDS Significatives</b>	<b>Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu</b>	<b>Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats qui ont accepté la proposition</b>
Université de Poitiers (Site d'Angoulême) - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours STAPS (20503)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	16,5 %	16,5 %	15,7 %	18,7 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	12,8 %	12,8 %	13,9 %	13,1 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	12,5 %	12,5 %	19,6 %	12,6 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	12 %	12 %	8,6 %	11,1 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	7,2 %	7,2 %	5,8 %	6,6 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	6,8 %	6,8 %	6 %	5,6 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	5,3 %	5,3 %	5 %	6,6 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	4,1 %	4,1 %	4,7 %	5,1 %
		Autres doublettes	22,9 %	22,9 %	20,7 %	20,7 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Poitiers (Site d'Angoulême) - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours STAPS (20503)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	29,7 %	29,7 %	20 %	21,4 %
		Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	28,4 %	28,4 %	24 %	28,6 %
		Autres doublettes	41,9 %	41,9 %	56 %	50 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Compétences dans les matières scientifiques (Notes de Première et Terminale. Attribution de 40 points maximum (mathématiques, sciences de la vie et de la terre, physique, sciences pour l'ingénieur ...))	Notes des bulletins	Essentiel
	Compétences littéraires et argumentaires (Notes de Première et Terminale. Attribution de 40 points maximum Epreuves anticipées de français (1ère), de philosophie (Terminale), d'histoire-géographie, etc)	Notes des bulletins	Essentiel
	Compétences sportives (Notes de Première et Terminale. Attribution de 10 points maximum)	Notes des bulletins	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences méthodologiques et collectives (Option pratiques, activités interdisciplinaires, projet divers. Attribution de 10 points maximum)	Méthode de travail », « Autonomie » et « Capacité à réussir » de la Fiche Avenir	Important
Savoir-être	Méthode de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS (Capacité à s'investir)	«Engagement citoyen », « Esprit d'initiative », « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir	Complémentaire

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Adéquation entre le profil du candidat et son projet de formation (Inscription à l'UNSS et/ou en section sportive, pratique dans le cadre de l'association sportive ou du foyer socioéducatif. Attribution de 10 points maximum)	Projet de formation motivé, rubrique "Activités et centres d'intérêt" de la Fiche Avenir	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Niveau de pratique sportive et culturelle (Activités extra-scolaires (pratiques fédérales, artistiques, ou non compétitives), résultats sportifs Attribution de 20 points maximum)	Projet de formation motivé, rubrique « Activités et centres d'intérêt »	Très important
	Investissement associatif et citoyen (Qualifications d'animation et d'encadrement ; en arbitrage, jeune juge... ; en secourisme et sauvetage. Expériences et compétences civiques, citoyennes, défense, protection civile, engagement associatif... Attribution de 20 points maximum)	Projet de formation motivé, rubrique « Activités et centres d'intérêt »	Très important

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

**Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?**

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

**Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :**

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

**Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?**

### Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Biologie/Ecologie (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)



- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

### **Série STAV**

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

### **Série STD2A**

- Analyse et méthodes en design (EDS)
- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Désign et métiers d'art (EDS)
- Outils et langages numériques (EDS)
- Physique/Chimie (EDS)

### **Série STHR**

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

### **Série STI2D**

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)

- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

### **Série STL**

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

### **Série STMG**

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Mgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Mgn/ Mercatique (EDS)
- Mgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Mgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

### **Série ST2S**

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

## Série S2TMD

- Culture et sciences chorégraphiques (EDS)
- Culture et sciences musicale (EDS)
- Culture et sciences théâtrale (EDS)
- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)
- Pratique chorégraphiques (EDS)
- Pratique musicale (EDS)
- Pratique théâtrale (EDS)

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

La Commission d'Examens des Vœux (CEV) a examiné les dossiers conformément au dispositif national coordonné par la C3D STAPS qui repose sur 5 attendus correspondant aux compétences souhaitées à l'entrée en formation en STAPS.

Les données déposées par les candidats et leurs établissements ont fait l'objet d'un calcul dont le détail précis est consultable sur : <https://c3d-staps.fr/wp-content/uploads/2023/11/Attendus-et-CGEV-C3D-STAPS-Parcoursup-2024.pdf>

Les notes des attendus 1 et 2 sont déterminées grâce aux résultats scolaires obtenus au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu'elles sont disponibles). Ceci est également le cas pour les candidats en réorientation. En cas de redoublement, les résultats pris en compte sont ceux de l'année de redoublement.

Les notes des attendus 3 et 4 sont déterminées à partir d'un questionnaire à remplir obligatoirement dans Parcoursup et des notes d'EPS obtenues au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu'elles sont disponibles). Les candidats doivent positionner leur niveau en répondant à 3 questions, puis déposer impérativement les pièces justificatives des niveaux déclarés. La commission regarde attentivement la conformité des justificatifs déposés.

La note de l'attendu 5 est calculée différemment selon que le candidat est bachelier de l'année ou réorienté.

Ces notes sont calculées avec l'Outil d'Aide à la Décision de la plateforme Parcoursup. En cas d'égalité de points, les candidats sont départagés par leurs notes en Français.

Les modalités d'appréciation des baccalauréats antérieurs ont été conservées pour le calcul des notes des candidats à la réorientation. Des ajustements sont mis en œuvre par les CEV afin de normaliser les chances d'accès des bacheliers de l'année 2023/2024 et celles des bacheliers des années antérieures.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

En 2024, plus de 2500 candidatures ont été reçues pour la L1 STAPS Angoulême (190 places). Cette tension très forte a des conséquences en termes de profils des étudiants se voyant proposer une admission. Le niveau attendu, sur le plan scolaire, sportif et d'investissement permettant une proposition d'admission est élevé. La commission alerte en particulier sur la nécessité pour les candidats de s'investir pleinement (et cela dès la classe de première) dans leur scolarité ; les résultats obtenus sur les trois trimestres de classe de première et les deux premiers trimestres de terminale étant capitaux.

Il ne faut surtout pas négliger les critères sur la pratique sportive personnelle et sur l'engagement associatif et citoyen. Pour cela, respecter le format demandé pour les pièces justificatives à fournir pour ces critères facilite le travail de la commission d'examen des vœux et donc leur validation.

**Signature :**

Virginie LAVAL,  
Président de l'établissement Université de Poitiers  
(Site d'Angoulême)